

donc fixer les importations effectives de blé canadien par la Grande-Bretagne à un chiffre entre les totaux figurant à chacun de ces deux tableaux.

EXPORTATIONS DE BLÉ CANADIEN À DESTINATION DU ROYAUME-UNI, ANNÉES CIVILES 1926 À 1930.

(Basées sur les chiffres canadiens et américains.)

	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
D'APRÈS LES RAPPORTS COMMERCIAUX DU CANADA.					
Exportations de blé canadien à destination du Royaume-Uni <i>via</i>	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.
(a) Les ports maritimes et intérieurs du Canada.....	55,707,925	47,738,009	73,091,503	43,458,858	45,204,514
(b) Les ports limitrophes des États-Unis.....	127,218,225	135,407,569	163,862,135	78,778,718	86,296,769
Exportations globales.....	182,926,150	183,145,578	236,953,638	122,237,576	131,510,283
CHIFFRES AJUSTÉS.					
(a) Blé canadien rediverti des ports lacustres des États-Unis <i>via</i> Montréal..	5,843,780	12,589,250	18,933,640	5,677,451	3,846,991
(b) Blé canadien <i>via</i> les ports atlantiques des États-Unis.....	40,162,687	60,669,020	43,790,114	35,503,348	28,799,715
(c) Blé canadien <i>via</i> les ports maritimes et intérieurs du Canada (direct).....	55,707,925	47,738,009	73,091,503	43,458,858	45,204,514
Exportations globales de blé canadien à destination du Royaume-Uni (Chiffres ajustés).....	101,714,392	120,996,279	135,815,257	84,639,657	77,851,220
Pourcentage des importations par le Royaume-Uni de provenance impériale, si les chiffres ci-dessus des exportations canadiennes sont substitués pour les importations anglaises de provenance canadienne.....	68.9	76.6	81.6	52.3	55.2
Pourcent des importations globales de provenance canadienne sur la base ci-dessus.....	56.6	58.7	70.2	40.6	39.7

**Commerce du Canada avec l'Empire Britannique.**—Le Canada est le premier parmi les Dominions britanniques qui ait accordé des préférences douanières aux produits du Royaume-Uni et à ceux des autres Dominions et possessions britanniques qui nous accordent le même traitement. Au moyen d'Ordres en Conseil, le système préférentiel fut appliqué subséquemment à d'autres parties de l'Empire, jusqu'à ce que, de nos jours, la presque totalité des Dominions et possessions britanniques en bénéficient. En ce qui concerne la Terre-Neuve, le Canada lui accorde en plus du tarif préférentiel, l'entrée en franchise de son poisson et ses produits poissonniers; l'Australie et les Antilles anglaises reçoivent certains avantages qui leur sont conférés par la convention commerciale de 1931 et la convention de 1925 respectivement (voir page 394). Le tarif préférentiel britannique de 1897, ainsi que les ententes conclues avec les pays britanniques et étrangers, ont eu pour effet de stimuler le commerce extérieur du Canada. En 1897, lorsque fut inauguré le système préférentiel, les importations par le Canada des produits de provenance anglaise n'étaient que de \$29,401,000, contre \$44,741,000 en 1887 et \$67,997,000 en 1873. De 1873 à 1897, les importations baissèrent donc de \$38,596,000 ou 56.7 p.c. Or, depuis l'application du tarif préférentiel, le fléchissement s'est transformé en accroissement. N'empêche que, comme le démontrent les chiffres au tableau suivant, notre commerce avec le Royaume-Uni et l'Empire dans son entier n'a pas augmenté aussi rapidement que notre commerce avec l'étranger, d'où il résulte que la proportion, tant en importations qu'en exportations, du commerce canadien avec les pays de l'Empire accuse une diminution. Bien que la proportion du commerce avec les parties de l'Empire autres que le Royaume-Uni ait augmenté, cet accroissement n'a pas été assez fort pour contrebalancer la proportion diminuée